

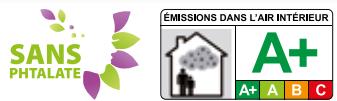
# Modul'up compact 43



FLOORING SYSTEMS

## AVIS TECHNIQUE

**U4 P3 E2/3 C2**



## DESCRIPTIF TYPE



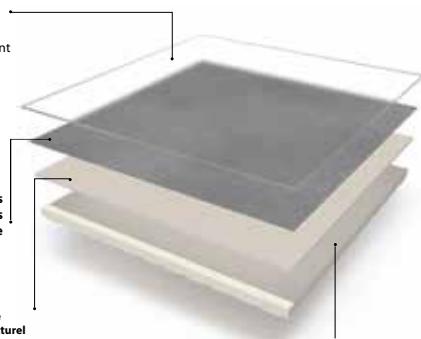
### Nouvelle technologie

#### XtremPUR™

Traitement de surface doublément réticulé (laser + UV) :

- Facilité de nettoyage et de maintenance
- Résistance aux rayures et marques de chaussures
- Résistance élevée aux agents tachants

### Couche d'usure avec décors teintés masse ou imprimés à finition mate



### Technologie D35 Core : Double Système de Stabilisation Structuré

- Permet une pose sans colle
- Recouvrement multisupports dont VSM et sols amiantés\*
- Pose et dépose rapides

### Envers PVC compact autoplombant

- Très faible poinçonnement 0,02 mm
- Conçu pour recevoir des charges roulantes et faciliter la rouabilité

Découvrir l'ensemble de la [gamme coloristique](#)

## MODE DE POSE & ENTRETIEN

### Pose libre

Mise en oeuvre suivant l'Avis Technique. Revêtement de sol posé libre, non maintenu en périphérie, Un maintien à l'aide d'une bande de jonction Modul'up au joint des lés et seuil de porte est nécessaire notamment afin de réaliser aisément une soudure à chaud des joints.

Selon la nature ou la destination du local il est nécessaire de réaliser des travaux d'étanchéité en rive.

L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : Traitement des joints à chaud - plinthes – formes d'appui en cas de remontées en plinthes...

### Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

## DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

• **FDES vérifiée disponible** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.

- **Matières premières garanties sans phtalate**
- **Taux d'émission de TVOC < 10 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire)**

• Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH (4)

- **Conçu et fabriqué en France à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable**

- **100 % recyclable \*\*\***

- **Solution de recyclage des chutes de pose via le programme Tournesol**  
\* Selon réglementation en vigueur. \*\* L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de tapis de Propriété Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur [www.forbo-flooring.fr](http://www.forbo-flooring.fr)). \*\*\*Hors cadre amiante. \*\*\*\*Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.

\* Valable sur tout support incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre /Satisfait à la réglementation M3